



Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 19 mai 2022

Ordre du jour :

- **Approbation du PV du 31 mars 2022**
- **Élection d'un secrétaire de séance**
- **Elections législatives 2022**
- **Subventions associations**
- **Comptabilité M57 et CFU**
- **Les différentes délibérations :**
 - ⇒ **20-19-05-2022 Redevance GRDF**
 - ⇒ **21-19-05-2022 Cotisation CAUE**
 - ⇒ **22-19-05-2022 Subventions associations**
 - ⇒ **23-19-05-2022 Comptabilité M57**
 - ⇒ **24-19-05-2022 CFU – Compte Financier Unique**
 - ⇒ **25-19-05-2022 Décision Modificative**

- **Réunions extérieures**
- **Les commissions**
- **Informations diverses**
- **Tour de Table**

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, le 19 mai 2022 à 19 heures 00 sous la présidence de Monsieur Étienne FRÈRE, Maire.

Présents : Mesdames Brenot Elisabeth, Delahaye Delphine, Frère Astrid, Tual Nicole, Dumez Ludivine, Messieurs Batton Sébastien, Bureaux André, Cagniard Cédric, Carpentier Georges, Lefevre Pierre, Padiou Rémi.

Absents ayant donnés procuration :

Madame Vasset Alexandra (pouvoir à Monsieur Batton Sébastien).
Monsieur Carpentier Georges (pouvoir à Madame Brenot Elisabeth)
Monsieur Pytlak Michel (pouvoir à Madame Tual Nicole)

Absent excusé : Madame Christophe Viviane

Secrétaire de séance : Monsieur Lefebvre Pierre

Approbation du PV concernant le conseil précédent en date du 31 mars 2022 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le PV de la séance du 31 mars 2022, néanmoins Madame Delahaye intervient en informant le Conseil Municipal que lors du dernier conseil municipal il a été évoqué 4 projets « leader » alors que sur le PV il en est fait mention de 3. La correction sera apportée dans le prochain PV.

Elections législatives 2022 :

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal les dates des prochaines élections législatives à savoir le 12 et le 19 juin 2022 ainsi que les horaires d'ouverture du bureau de vote : 08 H 00 à 18 H 00. A cet effet un tableau de présence sera établi et communiqué à chaque membre du Conseil Municipal.

Subventions associations :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes reçues par les différentes associations du village ou extérieure pour l'obtention des subventions de l'année 2022.

Subventions 2022

Associations	Montant
Sauveteurs de l'Oise	150
Comité des fêtes	500
Club de gym	150
Action catholique	150
ACCA	500
Association colombophile	150
Souvenirs Français	100
ACPG CATM	200
Pieuvre sportive	150
Club Informatique	350
Club des aînés	500
Semelle Berneuillaise	150
BCLOise TT	500 (en attente)
CECLO	250
Association APEQVLO	150

Les subventions présentées ci-dessus sont votées à l'unanimité.

Concernant les demandes extérieures, la passerelle, le basket Attichy, la Soissonnaise 14-18, l'Envol, l'association AFSEP et le secours Catholique le Conseil Municipal refuse à l'unanimité ces demandes.

- **Comptabilité M14 vers M57 :**

Nous passerons en M57 à partir du 1^{er} janvier 2023 (celle-ci devenant obligatoire à partir de 2024).

Cette comptabilité permet des informations plus claires et plus de dématérialisation.

L'Adico (prestataire informatique) demande 1250€ pour gérer le passage de M14 à M57.

Des subventions ont été demandées.

- **Compte financier unique (CFU) :**

Le CFU remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Pour Berneuil, ce sera le CFU simplifié (commune de moins de 3500 habitants).

- **Délibérations :**

- » **20/19-05-2022 :**

La commune reçoit une redevance GRDF RODP d'un montant de 861,20 €

Adoptée à l'unanimité

- » **21/19-05-2022 :**

CAUE pour 2022 (aide architecturale de la CCLO) d'un montant de 300€

Adoptée à l'unanimité

- » **22/19-05-2022 :**

Montant des subventions aux associations

Adoptée à l'unanimité

- » **23/19-05-2022 :**

Passage à la comptabilité M57 version développée

Adoptée à l'unanimité

- » **24/19-05-2022 :**

Passage au compte financier unique CFU

Adoptée à l'unanimité

- » **25/19-05-2022 :**

Décision modificative budgétaire pour régler 500€ de frais de notaire suite à un achat de terrain à 1€.

Adoptée à l'unanimité

- » **26/19-05-2022 :**

Demande de subvention à la DRAC pour le clocher de l'église (nettoyage + mise en place d'une échelle pour un devis de 15 020 €)

Adoptée à l'unanimité

- **Réunions extérieures :**

- » CCLO : suite à la loi climat et résilience du 22/08/21, il faudra réduire l'artificialisation des sols de 50% en 10 ans.

On prévoit sur Berneuil sur Aisne la création en 10 ans de 30 logements, une zone artisanale de 5400m² ainsi qu'éventuellement une salle des fêtes.

Suite à une question de Mme Frère, monsieur le maire précise que l'ancienne caserne des pompiers sera transformée en locaux pour la CCLO.

- **Commissions :**

- » **Commission travaux :**

Le préau de l'école maternelle est terminé ; il reste à bétonner une bande le long de l'école maternelle avec mise en place de petits bancs.

Des devis sont en attente pour la rénovation de l'ancienne bibliothèque.

Il faut expertiser la fissure de la maison située place de la mairie avant d'envisager son futur usage.

Un portique pour limiter l'accès au stade est à créer (4 barres permettant de le créer ont été volées).

A une question de monsieur Batton, monsieur Cagniard répond qu'il n'y aura pas de travaux dans Berneuil sur Aisne pour le transport de l'électricité venant des panneaux photovoltaïques à installer.

Monsieur d'Orsetti demande l'autorisation de puiser de l'eau dans l'Aisne et de le faire passer dans Berneuil sur Aisne : des informations supplémentaires sont demandées. Une rencontre est à programmer.

Une rupture d'approvisionnement retarde la fin des travaux pour les tuyaux de gaz venant du méthaniseur.

Des travaux sont à prévoir salle Sabatier (WC, chauffage, fermeture du site à clé). Le problème est la présence d'amiante pour faire de gros travaux.

Le clocher de l'église nécessite un gros nettoyage (intérieur) et la pose d'une échelle pour la maintenance du système de sonnerie.

- » **Commission sécurité :**

La conformité électrique a été approuvée par la commission de Beauvais

L'aire de jeu a été réparée (champignon cassé)

Une facture a été reçue de l'entreprise EVA d'un montant de 691,60 € pour remplacer 4 blocs de secours.

Une réflexion sur le stationnement à Berneuil sur Aisne est à mener

- » **Commission gestion différenciée**

La réunion avec les habitants de la rue de Rochefort a eu lieu le 02 Avril 2022.

- » **Commission fêtes et cérémonies**

La journée du 14 juillet se prépare.

- » **Commission finances**

Mise en place CFU et passage M57. Il faut démarrer les réunions

- » **Commissions informations**

- » **Commission associations et jeunesse**

Préparation de la journée des associations le 11 juin

- » **Commission nuisances**

Le retour des odeurs...A surveiller de très très près.

Un capteur d'odeurs doit être installé rue de Rochefort.

- » **Commission urbanisme**
Réunion PLU prévue le 02 juin.
Monsieur Batton demande si des terrains sont constructibles rue des Masures car il a vu des panneaux de permis de construire. Monsieur le maire lui répond que oui, ils sont bien constructibles.
- » **Commission matériel communal**
Il est nécessaire d'acheter une petite tondeuse thermique.
- » **Commission cimetière**
- » **Commission scolaire**
Une kermesse est prévue le 03/07/22 (spectacles, repas, jeux...)
- » **Commission cinéma**
Pas de projection au mois de juin
- » **Commission bois**

- **Informations diverses :**

- Nouvelles sociétés :
 - AC Electricité M. CHATELAIN Arnaud 5 rue de Rochefort.
 - Maçonnerie générale et gros œuvre M. TROUILLET Frédéric 23 rue du centre
- Le devis de réparation des trottoirs rue des Islettes est de 4742€.
- Prévoir un local pour Mme ROUZIER pour le rangement de tondeuse et de vélo. Voir chaufferie ou ancien local Comité des fêtes.
- Changement location photocopieur Burotec service.
→La CCLO a fait une convention avec Espace info com et donc nous allons y adhérer. Le coût de la photocopie couleur passe de 0.048 à 0.029 et le noir et blanc passe de 0,0048 à 0,0029
- Soudachan sera présent tous les mardis midi sur la place de l'Eglise de Berneuil

Tour de table :

- Elisabeth Brenot demande qu'un panneau du nom de la rue Faroux soit changé de place pour ne pas confondre avec la rue du centre
- Rémi Padieu trouve qu'il y avait beaucoup de bruit au square un dimanche et qu'un agriculteur passe rue des Masures avec un gros semoir.
- André Bureau évoque les problèmes de repousses d'arbres au bord de la D335 et donc de la nécessité d'élaguer régulièrement. La CCLO sera sollicitée pour passer une épareuse.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au jeudi 07 juillet 2022.